

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MRC DE LA MATAPÉDIA**

**MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue à huis clos le mercredi 25 novembre 2020, à 17 h, au centre communautaire 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron;  
Siège #2 : Madame Manon Lacroix;  
Siège #3 : Monsieur Hugues Berger;  
Siège #5 : Madame Marie Element;  
Siège #6 : Monsieur Bruno Côté.

Absence motivée :

Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Belzile, maire. Monsieur Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, et madame Chimène Ngomanda, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, sont aussi présents.

*Considérant les mesures mises en place pour restreindre la propagation de la COVID-19, la présente séance est tenue à huis clos et rendue publique sur la page Facebook de la municipalité de Sayabec.*

**Résolution 2020-11-300**

**Avis de convocation et  
ouverture de la séance**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'avis de convocation tel que reçu conformément à l'article 156 du Code municipal et de déclarer la présente séance ouverte.

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MRC DE LA MATAPEDIA**

**MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

À : Monsieur Frédéric Caron, conseiller;  
Madame Manon Lacroix, conseillère;  
Monsieur Hugues Berger, conseiller;  
Monsieur Patrick Santerre, conseiller;  
Madame Marie Element, conseillère;  
Monsieur Bruno Côté conseiller;  
Monsieur Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier;  
Madame Chimène Ngomanda, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

---

Mesdames,  
Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une réunion extraordinaire du conseil de la municipalité de Sayabec est

convoquée par monsieur Marcel Belzile, maire, pour être tenue à 17 h 00 au Centre communautaire, 6 rue Keable, le mercredi 25 novembre 2020 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance;
2. Dossier de l'employé 02-0012;
3. Période de questions;
4. Levée de la séance.

Donné à Sayabec, ce 23 novembre 2020



Marcel Belzile  
Maire

**Résolution 2020-11-301**

**Dossier de l'employée numéro  
02-0012**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter la recommandation émise par le directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité et de procéder au congédiement administratif pour incompétence de l'employée numéro 02-0012 en date du 25 novembre 2020.

---

**Période de questions :**

Il est tenu une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes en direct sur notre page Facebook sont invitées à poser leurs questions en lien avec le sujet l'ordre du jour de la présente rencontre.

---

**Résolution 2020-11-302**

**Levée de l'assemblée**

Proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 17 h 08.

Marcel Belzile  
Maire

Joel Charest  
Directeur général et secrétaire-  
trésorier

Je, Marcel Belzile, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

JC/ib